

# Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

7<sup>e</sup> séance, 28<sup>e</sup> année

**Province de Québec  
Centre de services scolaire des Navigateurs  
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Navigateurs, tenue le 21 avril 2026 à 18 h 30, en présence, au centre administratif situé au 1860, 1<sup>re</sup> Rue, Lévis.

## **Membres du conseil d'administration présents :**

Madame Ève Lapointe, présidente du CA et parent d'un élève  
Monsieur Daniel Vermette, vice-président du CA et parent d'un élève  
Monsieur Louis-Sébastien Caron, parent d'un élève  
Monsieur Ian Pellerin-Poliquin, parent d'un élève  
Monsieur Maxim Vacher, parent d'un élève

Madame Alyssa Chabot, membre de la communauté  
Monsieur Stefan Hajdic, membre de la communauté  
Monsieur Carl Lavoie, membre de la communauté  
Monsieur Luc Lévesque, membre de la communauté  
Madame Josianne Turcotte, membre de la communauté

Madame Lise Bergeron, membre issue du personnel de soutien  
Madame Brigitte DesRosiers, membre issue du personnel, direction d'établissement  
Madame Geneviève Moreau, membre issue du personnel professionnel  
Madame Caroline Pelletier, membre issue du personnel d'encadrement  
Monsieur Louis-Xavier Roy-Gosselin, membre issue du personnel enseignant

Monsieur Hubert Brulotte, membre observateur

## **Membres du personnel administratif présents :**

Madame Suzie Lucas, directrice générale  
Madame Caroline Marcotte, directrice générale adjointe  
Monsieur Éric Pouliot, directeur général adjoint  
Madame Isabelle Proulx, directrice générale adjointe  
Madame Rachel Dion, directrice du Secrétariat général, des Services corporatifs et des communications  
Madame Amina Saï, directrice des Services des ressources matérielles  
Monsieur Pierre Gaumont, directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications

## **1.0 PRÉLIMINAIRES**

### **1.1 Mot de bienvenue**

Madame Ève Lapointe, présidente, adresse un mot de bienvenue aux membres du conseil d'administration.

### **1.2 Ouverture de la séance ordinaire**

Madame Ève Lapointe, présidente, propose l'ouverture de la séance ordinaire du conseil d'administration du 21 avril 2026 à 18 h 28.

# Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

## 1.3 Vérification de la légalité de la séance

### 1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil d'administration ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

### 1.3.2 Quorum

La secrétaire générale, Mme Rachel Dion, confirme qu'il y a quorum.

CA-25-26-061

## 1.4 Adoption de l'ordre du jour

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Caroline Pelletier et résolu :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour suivant :

### 1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
  - 1.3.1 Avis de convocation
  - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption des procès-verbaux du conseil d'administration
  - 1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 février 2026
  - 1.5.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 mars 2026
  - 1.5.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 31 mars 2026
  - 1.5.4 Suivi aux procès-verbaux
- 1.6 Interventions du public et période de questions

### 2.0 Décisions

- 2.1 École La Mennais – Amendement de la résolution pour la vente du lot 3 592 366 (CA-24-25-049)
- 2.2 École Pointe-Lévy – Demande de subvention (PAFIRSPA) – Ajout de gymnase et d'une palestre de gymnastique
- 2.3 École de la Source – Acquisition de la bibliothèque municipale auprès de la Municipalité de Laurier-Station à titre gratuit – Autorisation ministérielle
- 2.4 Mandat d'achat 2026-8227-50 du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) de biens informatiques tels que des micro-ordinateurs, portables, moniteurs, tablettes et accessoires — Adhésion

### 3.0 Levée de la séance

- 3.1 Demande de désinstitutionalisation des deux bâtiments de l'école primaire du Ruisseau, Sainte-Marie
- 3.2 Rappel – Formation obligatoire des membres du CA
- 3.3 Processus de mise en candidature au CA, date limite 1<sup>er</sup> mai 2026
- 3.4 Contrats supérieurs à 139 000 \$ du 14 février 2026 au 13 avril 2026
- 3.5 Mot de la Direction générale

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**Procès-verbal du conseil d'administration  
Centre de services scolaire des Navigateurs**

**1.5 Adoption des procès-verbaux du conseil d'administration**

CA-25-26-062

**1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du  
24 février 2026**

*ATTENDU* l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

*ATTENDU QUE* le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 24 février 2026 a été remis à tous les membres du conseil d'administration dans les délais requis à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. Daniel Vermette et résolu :

**DE** dispenser la secrétaire générale, Mme Rachel Dion, de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 24 février 2026 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

CA-25-26-063

**1.5.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du  
9 mars 2026**

*ATTENDU* l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

*ATTENDU QUE* le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du 9 mars 2026 a été remis à tous les membres du conseil d'administration dans les délais requis à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. Daniel Vermette et résolu :

**DE** dispenser la secrétaire générale, Mme Rachel Dion, de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du 9 mars 2026 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

CA-25-26-064

**1.5.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du  
31 mars 2026**

*ATTENDU* l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

*ATTENDU QUE* le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du 31 mars 2026 a été remis à tous les membres du conseil d'administration dans les délais requis à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. Ian Pellerin-Poliquin et résolu :

**DE** dispenser la secrétaire générale, Mme Rachel Dion, de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du 31 mars 2026 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**1.5.4 Suivi aux procès-verbaux**

Aucun point aux procès-verbaux ne requiert de suivi.

# Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

## 1.6 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention.

## 2.0 DÉCISIONS

CA-25-26-065  
SRM

### 2.1 École La Mennais – Amendement de la résolution pour la vente du lot 3 592 366 (CA-24-25-049)

**ATTENDU** la résolution CA-24-25-049, adoptée le 26 mars 2025 par le conseil d'administration du Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) ;

**ATTENDU** qu'il est requis de modifier la sémantique pragmatique de ladite résolution ;

**ATTENDU** la proposition d'amendement suivante :

**ATTENDU** l'immeuble sis en bordure de la rue de la Falaise, à Sainte-Croix, connu et désigné comme étant une partie du lot 3 592 366 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Lotbinière, tel qu'identifié approximativement sur le plan joint à l'Annexe « A » et dont la superficie est estimée à 9 000 m<sup>2</sup> ;

**ATTENDU** le prix d'achat s'élevant à cent quatre-vingt-dix-huit mille soixante-quatre dollars canadiens (198 064 \$ CA) ;

Par :

**ATTENDU** l'immeuble sis en bordure de la rue de la Falaise, à Sainte-Croix, connu et désigné comme étant le lot **6 707 986** du cadastre du Québec, circonscription foncière de Lotbinière, tel qu'identifié approximativement sur le plan joint à l'Annexe « A » et dont la superficie est estimée à **9 933** m<sup>2</sup> ;

**ATTENDU** le prix d'achat s'élevant à **vingt-deux dollars et un sous (22,01 \$) par mètre carré** ;

**ATTENDU** le prix d'achat s'élevant à **deux cent dix-huit mille six cent vingt-cinq dollars canadiens et trente-trois sous (218 625,33 \$ CA)** ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Lise Bergeron et résolu :

**QUE** le conseil d'administration autorise l'amendement de la résolution CA-24-25-049 tel que proposé ;

**QUE** la directrice générale du Centre de services scolaire des Navigateurs, madame Suzie Lucas, soit autorisée à signer tout document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

CA-25-26-066  
SRM

### 2.2 École Pointe-Lévy – Demande de subvention (PAFIRSPA) – Ajout de gymnase et d'une palestre de gymnastique

**ATTENDU** que le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) souhaite présenter un projet de construction de gymnase double et d'une palestre à l'école Pointe-Lévy au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA);

## **Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs**

**ATTENDU** qu'il y a lieu d'adopter une résolution afin de pouvoir adresser une demande de subvention.

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. Ian Pellerin-Poliquin et résolu :

**QUE** le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) soit autorisé à présenter un projet de construction d'un gymnase et d'une palestre de gymnastique à l'école Pointe-Levy au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA);

**QUE** la directrice générale, madame Suzie Lucas, soit autorisée à signer tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus, alors que la directrice des Services des ressources matérielles, madame Amina Sai, soit autorisée à signer tout autre document résultant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**CA-25-26-067  
SRM**

**2.3 École de la Source – Acquisition de la bibliothèque municipale auprès de la Municipalité de Laurier-Station à titre gratuit – Autorisation ministérielle**

**ATTENDU** que le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) souhaite acquérir de la Municipalité de Laurier-Station (Municipalité) un immeuble abritant la bibliothèque municipale, sis au 147, rue St-Denis à Laurier-Station, connu et désigné comme étant le lot 3 950 762 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Lotbinière ;

**ATTENDU** que la Municipalité a entrepris des démarches afin de céder la bibliothèque qui est annexée à l'école de la Source, sise au 139, rue de la Station à Laurier-Station ;

**ATTENDU** que le CSSDN est favorable à cette acquisition. De plus, un nouveau protocole d'entente devra être rédigé, afin d'établir la nouvelle entente de partage des espaces en remplacement de celle de juin 2003 ;

**ATTENDU** que les parties souhaitent consigner par écrit les modalités de leur entente selon les conditions énoncées aux présentes.

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Josianne Turcotte et résolu :

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

**QUE** le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) adresse à la ministre de l'Éducation, madame Sonia Lebel, par la voie de sa directrice générale, madame Suzie Lucas, une demande d'autorisation ministérielle afin d'acquérir le bâtiment de la bibliothèque municipale de la Municipalité de Laurier Station ;

**QUE** la directrice générale du CSSDN, madame Suzie Lucas, soit autorisée à signer tout document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**CA-25-26-068  
SRTIC**

**2.4 Mandat d'achat 2026-8227-50 du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) de biens informatiques tels que des micro-ordinateurs, portables, moniteurs, tablettes et accessoires — Adhésion**

**ATTENDU** que le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) retire des bénéfices d'un processus d'achats regroupés, tel que celui offert par le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) ;

## **Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs**

**ATTENDU** que le décret AM-2024-03 oblige que les achats soient effectués en participant à un achat au CAG ;

**ATTENDU** que le mandat d'acquisition de biens informatiques confié au CAG est d'une durée initiale de deux ans avec trois options de renouvellement d'un an pour un maximum de cinq ans au total, soit du 29 septembre 2026 au 28 septembre 2031 ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. Louis-Sébastien Caron et résolu:

**QUE** le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) adhère au regroupement d'achat de biens informatiques pour un montant d'environ 17 996 000 \$ du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) 2026-8227-50 ;

**QUE** le CSSDN autorise monsieur Pierre Gaumont, responsable des acquisitions en technologie de l'information et des communications, à agir comme représentant du CSSDN concernant tous les aspects contractuels liés aux acquisitions dans le cadre du mandat ;

**QUE** le responsable des acquisitions en technologie de l'information et des communications, monsieur Pierre Gaumont, soit autorisé à signer tout document ou toute autorisation découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

### **3.0 INFORMATION**

#### **3.1 Demande de désinstitutionalisation des deux bâtiments de l'école primaire du Ruisseau, Sainte-Marie**

Mme Rachel Dion présente aux membres la demande reçue de la part de la présidente du conseil d'établissement de l'école primaire du Ruisseau, Sainte-Marie concernant la désinstitutionalisation des deux bâtiments de l'école primaire du Ruisseau, Sainte-Marie.

Le centre de services scolaire procédera à une analyse organisationnelle de la proposition, afin d'en évaluer les impacts dans les différents secteurs concernés, notamment les Services éducatifs, les Ressources humaines, les Technologies de l'information et les Services des ressources financières.

L'équipe analysera la faisabilité de la demande et présentera au conseil d'administration, à l'automne prochain, une proposition ou une recommandation.

#### **3.2 Rappel –Formation obligatoire des membres du CA**

Mme Rachel Dion rappelle aux nouveaux membres l'importance de la formation obligatoire des membres du CA.

#### **3.3 Processus de mise en candidature au CA, date limite 1<sup>er</sup> mai 2026**

Mme Rachel Dion informe les membres que le processus de mise en candidature au CA est en cours et que la date limite pour le dépôt des candidatures est le 1<sup>er</sup> mai 2026.

#### **3.4 Contrats supérieurs à 139 000 \$ du 14 février 2026 au 13 avril 2026**

Madame Suzie Lucas, directrice générale, présente à titre informatif aux membres du conseil d'administration, la liste des contrats supérieurs à 139 000 \$ du 14 février 2026 au 13 avril 2026.

## Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

### 3.5 Mot de la Direction générale

Madame Suzie Lucas, directrice générale, s'adresse à l'ensemble des membres du conseil d'administration concernant les sujets suivants :

- **Semaine de la reconnaissance** : La semaine de la reconnaissance se tiendra au cours de la première semaine de mai. Pour la première fois, diverses activités ainsi que des capsules vidéo seront organisées afin de souligner l'engagement du personnel et de le remercier.
- **Budget** : Le budget a été reçu le 20 avril. Des compressions sont prévues, dont le montant demeure à confirmer, estimé entre 2 et 3 M\$, notamment en raison de la non-indexation de certains montants. Cela dit, aucune coupure n'est envisagée dans les services offerts aux élèves.
- **Harmonie Élite** : L'Harmonie Élite des Navigateurs a participé au Rhythms International Music Festival de Montréal, le 11 avril. L'Harmonie s'est démarquée par l'obtention de la mention supérieure, la plus haute distinction.
- **Entente de gestion et d'imputabilité** : Une entente à intervenir entre le MEQ et le centre de services scolaire viendra préciser les attentes du ministère et encadrer la reddition de comptes. Par ailleurs, la simplification des règles budgétaires entraînera une augmentation de l'imputabilité des directions d'école. Un accompagnement est prévu afin de soutenir cette transition.

### 4.0 RAPPORTS DES COMITÉS

#### 4.1 Comité de vérification

La prochaine rencontre aura lieu le 3 juin.

#### 4.2 Comité de gouvernance et d'éthique

La prochaine rencontre est prévue le 4 mai 2026.

#### 4.3 Comité des ressources humaines

La prochaine rencontre est prévue le 22 avril 2026.

#### 4.4 Comité CSÉHDAA

La dernière rencontre a eu lieu le 30 mars 2026. La prochaine rencontre est prévue le 25 mai 2026.

#### 4.5 Comité de parents

La dernière rencontre a eu lieu le 16 mars 2026. La prochaine rencontre est prévue le 27 avril 2026.

#### 4.6 Comité consultatif de transport

La prochaine rencontre est prévue le 26 mai 2026.

# Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

## 5.0 QUESTIONS DIVERSES

### 5.1 Questions et messages des membres

- **Déplacement des élèves de Saint-Joseph vers Saint-Dominique**  
Une question est posée sur l'absence de consultation dans ce dossier. On explique avoir rencontré le conseil d'établissement, suivie, à sa demande, d'une séance d'information avec les parents concernés. On reconnaît que le processus a été amorcé tardivement; aussi, à l'avenir, nous allons bonifier la présentation par l'ajout d'un plan de transition plus détaillé.

On s'interroge aussi sur le fait que le quartier adjacent ne soit pas dirigé vers la future école Dorimène-Desjardins. On explique qu'une approche prudente est privilégiée afin d'éviter de provoquer d'autres transferts d'élèves. On s'engage à informer et à présenter le projet aux parties prenantes en novembre 2026.

- **Suivi de la consultation de la Clé-du-Boisé**  
L'avis de consultation doit d'abord être présenté au conseil d'administration et doit être émis avant le 1<sup>er</sup> avril. Une collaboration en cours entre les directions des écoles Beaurivage et Clé-du-Boisé pour assurer une transition harmonieuse.

Une question est soulevée à savoir s'il aurait été possible de tenir une consultation dès l'installation des modulaires à la Chanterelle. On répond que cela n'était pas envisagé à ce moment, en raison d'une imprévisibilité persistante quant aux effectifs dans les écoles environnantes.

On demande, par ailleurs, une précision quant à la politique 3.13, à l'article 5.7 sur la mention du « parent d'un élève du conseil » : de quel conseil parle-t-on. Le Secrétariat général (SG) effectuera les vérifications nécessaires.

On demande également s'il existe une orientation provinciale en matière de déplacements d'élèves. On souligne le contexte actuel de manque d'espaces généralisé à l'échelle provinciale, ce qui explique le recours accru aux classes modulaires.

- **Maternelles 4 ans**  
On confirme avoir reçu une autorisation pour un maximum de 23 classes de maternelle 4 ans.
- **Cour d'école de Dorimène-Desjardins**  
La cour comprendra plusieurs zones : stationnement, aire de balançoires, sentier dans le boisé, cour arrière, classe extérieure, etc. On explique le processus d'élaboration de la cour d'école et on précise qu'une clôture sera installée afin d'assurer la sécurité des élèves.
- **Bassins de fréquentation scolaire**  
Une demande est formulée afin d'obtenir une version mise à jour de la présentation faite en octobre lors du prochain conseil d'administration.

**Procès-verbal du conseil d'administration  
Centre de services scolaire des Navigateurs**

CA-25-26-069

**3.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Ian Pellerin-Poliquin et résolu :**

**D'ADOPTER** la levée de la séance à 19 h 52.

**ADOPTÉE** à l'unanimité



---

Ève Lapointe  
Présidente



---

Rachel Dion  
Directrice du Secrétariat général, des  
Services corporatifs et des  
communications